

Comité des licences d'importation

ACCORD SUR LES PROCEDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DES ARTICLES 1:4 a) ET 8:2 b)

ETATS-UNIS

La Mission permanente des Etats-Unis a fait parvenir au Secrétariat les publications et textes de lois et règlements ci-après concernant les licences d'importation¹:

- Loi sur le gaz naturel du 21 juin 1938, telle qu'elle a été modifiée;
- modalités de délivrance des autorisations d'importation ou d'exportation de gaz naturel (4 octobre 1993);
- modalités de dépôt et de traitement des demandes adressées à l'Office de l'énergie fossile pour obtenir une autorisation d'exportation ou d'importation de gaz naturel en application de l'article 3 de la Loi sur le gaz naturel;
- nouvelles directives et nouveaux arrêtés portant délégation de pouvoirs concernant la réglementation des importations de gaz naturel (17 février 1984);
- Titre 21 du Code of Federal Regulations (partie 1300 jusqu'à la fin), dans la version révisée existant au 1er avril 1995;
- numéro 140, volume 60 du Federal Register daté du 21 juillet 1995 contenant la réglementation de la Commission de réglementation nucléaire, qui régit l'importation et l'exportation de déchets radioactifs.

¹Peuvent être consultés au Secrétariat (Division de l'accès aux marchés) en langue anglaise uniquement. Sont également mentionnés dans le document G/LIC/N/3/USA/1.